



SOUS LE HAUT PATRONAGE DE RICHARD FERRAND,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME ET L'ILLECTRONISME : DU CONSTAT A L'ACTION

COLLOQUE

jeudi 27 septembre 2018

ASSEMBLEE NATIONALE

Hôtel de Lassay

128, rue de l'Université, Paris 7^{ème}

En France, 8 millions d'adultes sont incapables de trouver une information dans un texte simple. 4,5 millions d'entre eux ne peuvent ni lire ni écrire en français. 8% de la population active n'a aucune compétence numérique et pour plus d'un quart des Français, l'usage des équipements informatiques pose des difficultés.

Pour répondre aux enjeux économiques et sociaux que révèlent ces constats, la France a engagé une réforme ambitieuse de ses politiques publiques à travers notamment le Plan d'investissement dans les compétences, consacrant un effort sans précédent au développement des compétences clés comme la maîtrise du français et la communication numérique.

En s'appuyant sur les témoignages des différents acteurs de ce secteur, Béatrice Piron, Présidente du groupe d'étude illettrisme de l'Assemblée nationale et Thierry Lepaon, Délégué interministériel à la langue française pour la cohésion sociale, proposent un débat sur les conditions à réunir pour vaincre l'illettrisme et l'illectronisme.

PROGRAMME

9h00 Accueil café

Animation de la matinée par Sylvie ROGER, Secrétaire générale de la Délégation interministérielle à la langue française pour la cohésion sociale.

9h30 Allocution d'accueil

Béatrice PIRON, Députée de la 3^{ème} circonscription des Yvelines et Présidente du groupe d'étude illettrisme de l'Assemblée nationale.

9h45 Table ronde n°1 : Compétences clés et formation professionnelle

Animatrice : **Laurence MARTIN**, Directrice de l'Association pour la promotion du Label APP

Dans un récent sondage commandé par le délégué interministériel à la langue française pour la cohésion sociale, la moitié des organisations interrogées se déclarent directement touchées par des problématiques liées à l'illettrisme, pour autant, moins de 20% d'entre elles mettaient en place des actions de formation pour y remédier. La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel offre-t-elle un cadre plus adapté pour apporter des réponses aux difficultés des salariés ? Comment accompagner les entreprises et les salariés pour leur permettre de se saisir de ces avancées ?

Intervenants : **Cécile RILHAC**, Députée de la 3^{ème} circonscription du Val d'Oise, membre de la commission des Affaires culturelles et de l'Education, **Laurence BRETON-KUENY**, Vice-présidente de l'ANDRH et Directrice des ressources humaines du groupe AFNOR, **David MARGUERITTE**, 2^{ème} Vice-président du Conseil régional de Normandie, en charge de la formation et du développement des compétences et Président de la commission « emploi, formation professionnelle et apprentissage » de l'Association des Régions de France, **Valérie SORT**, Directrice générale du Fonds d'assurance formation du travail temporaire, **Michel FERREIRA-MAIA**, Chef de la mission des politiques de formation et de qualification, Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.

Séquence grands témoins

Présentation du réseau #STOPILLETTRISME par sa Présidente **Samira DJOUADI**, avec les témoignages des apprenantes **Kartoum NIAGATE**, **Aida BELARIBI** et leur tutrice **Selma AKOVA**.

#STOPILLETTRISME réunit un réseau d'entreprises engagées qui souhaitent promouvoir l'accès de tous les salariés à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base.

L'association s'attache en particulier à aider les entreprises à mobiliser dans leurs équipes des collaborateurs volontaires pour accompagner, par du tutorat et de l'aide individualisée, d'autres salariés en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme.

11h00 Table ronde n°2 : Accéder aux savoirs de base dans les territoires

Animatrice : **Jeanne FONTAGNERES**, Directrice du Centre de ressource illettrisme de Nouvelle Aquitaine

Les politiques de formation professionnelle, d'intégration des populations immigrées et de lutte contre la pauvreté et les inégalités territoriales ont en commun d'être largement déconcentrées ou décentralisées. Très concrètement, les différents dispositifs issus de ces politiques publiques sont mis en œuvre à l'échelle de la région, du département, de l'agglomération ou de la commune.

Quels sont les dispositifs proposés dans les territoires aux personnes qui ont besoin d'accéder aux savoirs de base pour s'insérer socialement et professionnellement ? Quelles sont les conditions à réunir pour qu'elles accèdent à cette offre de formation ?

Intervenants : **Marie-Line PICHERY**, Maire de Savigny-le-Temple et Vice-présidente de Grand Paris Sud chargée de la politique de la ville, **Philippe RIO**, Maire de Grigny et Vice-président de Grand Paris Sud chargé du développement durable, **Blandine DRAIN**, Vice-présidente du Conseil départemental du Pas-de-Calais chargée des collèges, de la politique éducative et de l'enseignement supérieur, **Agnès REINER**, Sous-directrice de l'accueil et de l'accompagnement des étrangers, Ministère de l'Intérieur.

Présentation de B.A.BA- TV par **Stéphane GAULTIER**, Président de l'association *Le savoir pour tous*.

Séquence grands témoins

Présentation des Ateliers pédagogiques personnalisés par **Marie BOUCON**, Directrice de l'ACIFE (Atelier pédagogique personnalisé de Châtillon) et Présidente de l'Association pour la promotion du label APP, avec les témoignages des apprenantes **Fanta YEO**, **Kadidiatou TRAORE** et **Asta DIABY**.

Clôture

Thierry LEPAON, Délégué interministériel à la langue française pour la cohésion sociale et Président de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

13h00 Fin des travaux

Suivez l'événement sur les réseaux sociaux **#ColloqIllettrisme**



[@Dilfcs](#)

www.gouvernement.fr/delegation-interministerielle-langue-francaise-cohesion-sociale-dilfcs



[@DILangueFrancaiseCohesionSociale](#)



[@BeatricePiron](#)

www.beatricepiron.fr



[@Béatrice Piron – La République en Marche](#)